

Déterminer les causes d'un accident du travail grâce à l'arbre des causes

L'arbre des causes est un outil efficace pour identifier les différentes causes d'un accident qui s'est produit. Comment cette méthode d'analyse a posteriori fonctionne-t-elle ?



Un accident... plusieurs causes

Lorsqu'un accident du travail se produit, l'employeur doit :

- 1 l'enregistrer ;
- mettre en place un groupe d'analyse ;
- rassembler toutes les informations liées à ses circonstances ;
- analyser les causes de l'accident et
 identifier des actions correctives à mettre en place.

Un accident s'explique rarement par une seule cause! C'est souvent un ensemble de facteurs qui est à son origine.

On distingue:

- les causes directes : problème lié à un outil, fil à terre entraînant une chute, etc.
- les causes profondes (ou causes racine), correspondant souvent à des causes antérieures, qui ont favorisé la survenue de l'accident de manière indirecte : mauvaise maintenance du matériel, absence d'un salarié, hausse de production, fort turnover, absence de formation des salariés, etc.

Qu'est-ce que l'arbre des causes ?

L'arbre des causes (ADC) est l'une des techniques les plus fréquemment utilisées pour identifier les causes directes et profondes d'un accident¹. Elle a été inventée par l'INRS² dans les années soixante-dix. Son atout majeur : elle permet une représentation graphique logique et simple des enchaînements qui ont mené à l'accident, sous forme d'arborescence.

La méthode permet, en quelque sorte, de dérouler le fil des événements à l'envers, de remonter des conséquences aux causes, en s'interrogeant sur les faits à chaque étape :

- Qu'a-t-il fallu pour que tel fait se produise ?
- · A-t-il fallu autre chose?
- Et ainsi de suite pour chaque fait.

Pour fonctionner, l'arbre des causes doit s'appuyer sur des éléments factuels, non sujets à interprétation, en prenant en compte de manière ouverte toutes les dimensions d'une situation :

- · techniques;
- matérielles ;
- organisationnelles;
- humaines.

Pour recueillir ces faits, il est possible de s'appuyer sur des informations obtenues par observation ou dans le cadre d'entretiens (auprès de la victime, des témoins ou des collègues de travail par exemple).

À noter

L'arbre des causes n'est pas un outil de recherche des responsabilités des uns ou des autres ! C'est une démarche objective, qui doit se baser uniquement sur des faits et non sur des jugements.



² Institut national de recherche et de santé.

Cas concret: exemple d'arbre des causes

On représente habituellement :

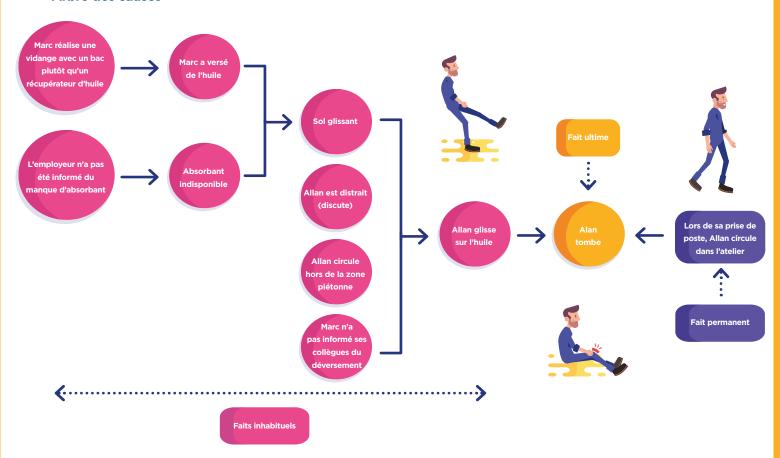
- les faits permanents par des rectangles ;
- · les faits inhabituels par des cercles.



Exemple de déroulé :

Allan circulait dans l'atelier pour rejoindre son poste de travail à sa prise de poste de 8h30. Marc venait de réaliser une vidange et avait fait tomber de l'huile sur le sol en déplaçant le bac de récupération d'huile. Il n'a pas pu utiliser de l'absorbant car il n'y en avait plus. Il n'a pas pris le temps d'informer ses collègues et il a laissé la zone sans balisage. Entre temps, Allan qui discutait avec un collègue tout en rejoignant son poste, a marché sur la zone pleine d'huile. Son pied a glissé, il est tombé et s'est blessé au genou. Il ne portait pas ses chaussures de sécurité, comme à son habitude.

Arbre des causes



Un outil de prévention et de sensibilisation à la sécurité

Une fois réalisé, l'arbre des causes constitue un véritable outil de prévention des risques professionnels. Chaque étape est en effet l'occasion de s'interroger sur les actions préventives qui pourraient être mises en place. Toutes les dimensions sont à prendre en compte : solutions techniques, organisationnelles, moyens de protection collective, etc. Il facilite ainsi la réalisation du plan d'action correctives. C'est aussi un excellent outil pédagogique de sensibilisation à la sécurité!

Pour aller plus loin

Document « La méthode de l'arbre des causes », ED 6163, INRS, 2019.

Document « Analyser les accidents du travail pour agir pour leur prévention », ED 6481, INRS, 2022.



Bon à savoir

IRP AUTO Solidarité-Prévention peut vous accompagner pour réaliser les démarches nécessaires en cas d'accident. Contactez-nous pour en savoir plus! Vous trouverez également un exemple d'arbre des causes détaillé dans notre e-learning dédié au risque électrique, accessible sur votre <u>Espace Internet Solidarité-Prévention</u>